

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **49**
Nombre de représentés : **7**
Nombre d'absents : **8**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_054_CC_19
*Modification délibération de l'affaire
n°2024_032_CC_17 du 25/03/2024 –
Tarification Port de plaisance*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 56

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Alexis POININ-COULIN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Irchad OMARJEE - Mme Audrey FONTAINE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Virginie SALLE - M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU - M. Maxime FROMENTIN - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Rahfick BADAT - M. Bruno DOMEN - Mme Jocelyne JANNIN - M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024_054_CC_19 : MODIFICATION DÉLIBÉRATION DE L'AFFAIRE N°2024_032_CC_17 DU 25/03/2024 – TARIFICATION PORT DE PLAISANCE

Le Président de séance expose :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, pour le port de la Pointe des Galets, les tarifs des jetons de machines à laver et de sèche-linge ont été modifiés pour proposer des tarifs plus attractifs et plus en cohérence avec les coûts qui se pratiquent dans ce secteur.

Lors de la délibération du 25 Mars 2024 de validation des tarifs 2024 des Ports de Plaisance Ouest, cette modification n'a pas été intégrée dans la grille tarifaire et les tarifs précédents ont été affichés.

Il est donc proposé d'appliquer ces tarifs de 2023 à partir du 01 Janvier 2024 pour le coût du jeton pour la machine à laver de 4€ TTC et de 2.5€ TTC pour le sèche-linge.

Les autres éléments de la grille tarifaire restent inchangés.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 6 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER la modification de la grille tarifaire pour le port de la Pointe des Galets concernant les tarifs des jetons de machines à laver et de sèche-linges pour l'année 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

OUTILLAGES - MANUTENTIONS

Élévateur à bateau "ROULEV"

Manutention de navires

Levage sur sangle : Forfait de base
 Mise à l'eau: Forfait de base
 Mise à sec: Forfait de base
 Mâtage et démâtage : 50% du Forfait de base
 Remise de 30% au professionnels
 Navires de plus de 9m: une montée/descente comprise par an pour les titulaire d'AOT de la Pointe des Galets

Montants de Forfait de base (facturation à l'heure) :

Désignation	Base	PU TTC 2024
Navires de 0 à 10 tonnes	1	187,00
Navires de 10,01 à 11 tonnes	1	200,00
Navires de 11,01 à 12 tonnes	1	214,00
Navires de 12,01 à 13 tonnes	1	228,00
Navires de 13,01 à 14 tonnes	1	244,00
Navires de 14,01 à 15 tonnes	1	261,00
Navires de 15,01 à 16 tonnes	1	279,00
Navires de 16,01 à 17 tonnes	1	299,00
Navires de 17,01 à 18 tonnes	1	319,00
Navires de 18,01 à 19 tonnes	1	341,00
Navires de 19,01 à 20 tonnes	1	365,00
Navires de 20,01 à 25 tonnes	1	391,00
Navires supérieurs à 25 tonnes	1	418,00

STATIONNEMENT EN TERRE-PLEIN DE CARENAGE

Stationnement d'une durée inférieure à 1 an

Application d'une franchise de 10 jours

Désignation	Base (jours)	PU TTC 2024
Navires de 0 à 10 mètres	1	8,00
Navires de 10,01 à 14 mètres	1	9,00
Navires supérieurs à 14 mètres	1	11,00

LAVERIE, BADGES OU CLÉS

Tarifs Laverie

Jeûon de lavage 4,00 € TTC
 Jeûon de séchage 2,50 € TTC

Badge

Le premier gratuit
 Suivants et remplacement : 30,00 € TTC

Clés

La premiere gratuite
 Suivants et remplacement : 7,00 € TTC
 Clé accès ponton 30,00 € TTC
 Clé accès laverie 30,00 € TTC

PLAN D'EAU & PLAISANCE

Bâteaux de plaisance

Tarifs stationnement pontons : Barques

(navire non équipé de cabine, de longueur inférieure à 6 m et de largeur ≤ 2 m)

Base	Unité	Jour (passage)	Forfait annuel
Barques de 0 à 5 mètres hors tout	1	6,00	€ TTC 674,00
Barques de 5,01 m à 6 mètres (hors tout)	1	7,00	€ TTC 830,00

Tarifs stationnement pontons : Autres bateaux

Base	Unité	Jour (passage)	Forfait annuel
Bâteaux de 0 à 5 mètres hors tout	1	7,00	€ TTC 847,00
Bâteaux de 5,01 à 6 mètres hors tout	1	12,00	1 379,00
Bâteaux de 6,01 à 7 mètres hors tout	1	16,00	1 888,00
Bâteaux de 7,01 à 8 mètres hors tout	1	17,00	1 989,00
Bâteaux de 8,01 à 9 mètres hors tout	1	20,00	2 488,00
Bâteaux de 9,01 à 10 mètres hors tout	1	21,00	2 559,00
Bâteaux de 10,01 à 11 mètres hors tout	1	25,00	3 037,00
Bâteaux de 11,01 à 12 mètres hors tout	1	25,50	3 103,00
Bâteaux de 12,01 à 13 mètres hors tout	1	26,00	3 205,00
Bâteaux de 13,01 à 14 mètres hors tout	1	28,00	3 349,00
Bâteaux de 14,01 à 15 mètres hors tout	1	29,00	3 526,00
Bâteaux de 15,01 à 16 mètres hors tout	1	30,00	3 661,00
Bâteaux de plus de 16 mètres hors tout :	supplément par mètre > 16 m	2,00	223,00

Tarifs stationnements annuels applicables au prorata temporis en douzième de tarif avec un minimum de perception de 4 mois.

Tarif stationnement bord à quai

80 % des tarifs de stationnement sur pontons ci-dessus.

Tarif multicoques

1,5 fois les tarifs de stationnement sur pontons ci-dessus.

Navires de passage

Franchise de stationnement les deux premiers jours

Résidents

15 % de majoration des tarifs de stationnement sur pontons ci-dessus.

Bâteaux de pêche professionnelle

Tarifs stationnement sur pontons ou quai : Barques
 Forfait annuel barques 0 à 6 m : 116,00 € TTC 2024

Tarifs stationnement sur pontons ou quai : autres bateaux

Forfait annuel bateaux de 6,01 à 12 m : 290,00 € TTC 2024

Bâteaux de tourisme avec rôle, et de pêche au gros

Tarifs stationnement pontons
 70 % des tarifs de stationnement bateaux de plaisance

GESTION DOMANIALE

Redevance domaniale

Occupations du domaine public portuaire

Désignation	Base	Unité	PU € TTC
Terrain non revêtu	1	m ² /an	3,00
Terrain-plein revêtu	1	m ² /an	7,00
Magasin	1	m ² /an	34,00
Bureau	1	m ² /an	147,00
Box	1	m ² /an	104,00
Plaisanciers	1	m ² /an	19,50
Professionnels pêche Barques	1	m ² /an	57,00
Professionnels pêche Vedettes	1	m ² /an	76,50
Autres	1	m ² /an	124,00
Nouveaux Box	1	m ² /an	28,50
Plaisanciers	1	m ² /an	58,00
Professionnels pêche Barques	1	m ² /an	60,00
Professionnels pêche Vedettes	1	m ² /an	54,00
Autres	1	m ² /an	54,00
Bâtiment Forban	1	m ² /an	54,00

Indemnité pour occupation sans titre

4 fois les tarifs redevance domaniale ci-dessus

TAXE DE SEJOUR POUR NAVIRES DE PASSAGE

Tarif journalier

Adultes 0,20 € TTC par adulte et par nuité
 Mineurs 0,00 (gratuit)

PORTS DE PLAISANCE OUEST DU TO

Capitainerie du Port
 1, rue Berthier 97420 LE PORT
 0262 31 31 92